

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU - SEANCE DU 22 JUIN 2021

Le mardi 22 juin 2021, à 18h30, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire à la mairie suite à la convocation adressée le 15 juin 2021 par Monsieur le Maire et affichée le même jour.

**Présents :** Pierre JAUBERTIE, Annick CIRARD, Michaël VIGIER, Brigitte BAZINGETTE, Michel COURDEAU, Pierre HENNINOT, Cendrine LAGRANGE, Sandrine HIVERT, Emmanuel MOUTON, Damien PASQUET, Guillaume DELPRAT, Olivia DARTINSET, Christian BESSE.

**Excusés :** Alain COLLIN a donné procuration à Michel COURDEAU, Isabelle PALFRAY a donné procuration à Annick CIRARD, Gaëlle NOUZAREDE a donné procuration à Brigitte BAZINGETTE, Pauline AUBLANT a donné procuration à Pierre JAUBERTIE, Philippe DUPUY a donné procuration à Michaël VIGIER

**Absente :** Nathalie DUPUY.

La séance est ouverte à 18 h 30, Michaël VIGIER a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 25 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

### I Point sur les subventions déposées en 2021

Monsieur le Maire informe l'assemblée des accords de subventions reçus depuis le dernier conseil municipal :

- Etat (D.E.T.R)

- Modernisation de l'éclairage public : 13 889 € 25
- Mise en sécurité d'ouvrages communaux : 21 469 € 20
- Réfection de la rue Chaminade phase 2 : 30 698 € 00
- Aménagement Espace France Services phase 2 : 2 493 € 52

- Département :

- Rénovation d'un logement communal : 7 780 €
- Mise en sécurité d'ouvrages communaux : 8 250 € 58
- Rénovation énergétique de l'école maternelle : 10 931 € 76

### II Commissions communales

#### a) Intervention d'Annick CIRARD

La programmation du 2<sup>ème</sup> semestre est terminée, la date du concert de Burning Head est modifiée au 13 novembre 2021. Ciné Passion commencera une première diffusion le 24 juillet dans le cadre du festival du film espagnol.

Emilie BESSON, graphiste, a été sollicitée pour imaginer différents « visuels » qui permettront d'avoir une « accroche visuelle de l'Atrium » en fonction du spectacle proposé (cinéma, théâtre, musique, etc).

Monsieur MOLET, de l'agence culturelle, va prochainement visiter, mesurer et photographier l'Atrium afin de pouvoir ensuite référencer la salle à l'A.P.M.A.C.

Ce référencement permet de faire connaître la salle aux acteurs culturels qui pourront ainsi avoir une connaissance précise de l'équipement de la salle.

Également, des « portes ouvertes » ont été organisées. 46 personnes ont ainsi pu visiter la salle, donner leur avis et poser des questions sur l'utilisation de la salle.

Enfin, une réunion avec les associations est prévue le 30 juin prochain afin de mettre en place les plannings annuels de réservation des salles communales.

### **b) Intervention de Michaël VIGIER**

La commission de sécurité s'est réunie à l'Atrium et a émis un avis favorable à l'ouverture. Quelques prescriptions mineures ont été notées et seront prochainement levées.

Concernant la rénovation du logement communal au-dessus de l'Office de Tourisme, la consultation des entreprises sera prochainement lancée.

Les travaux prévus à l'école maternelle doivent débiter dès la sortie scolaire.

Christian BESSE s'interroge et regrette l'absence de tenue de la commission « bâtiment ». Michaël VIGIER indique qu'à ce jour, il s'agit de travaux qui ont été validés lors du précédent mandat et qui ne nécessitent pas de réunir la commission mais prend note de la remarque afin de programmer une prochaine réunion.

### **c) Intervention de Brigitte BAZINGETTE**

En raison des fortes chaleurs du début du mois, une réorganisation de la pause méridienne et de la restauration scolaire a été mise en place afin que chaque enfant puisse prendre son repas dans un endroit climatisé.

Par ailleurs, un rendez-vous a été sollicité auprès du responsable de secteur de l'inspection académique, monsieur DETEVE, afin de faire le point sur les écoles de Vergt.

Les conseils d'école sont programmés les 28 juin et les 01 juillet pour respectivement l'école maternelle et l'école élémentaire.

En raison de travaux à l'ASLH de St Amand de Vergt, le Grand Périgueux a sollicité la mise à disposition des locaux de l'école maternelle et du restaurant scolaire durant les vacances scolaires à compter des vacances d'octobre jusqu'à celles de février 2022. La commune donne un accord de principe.

Brigitte BAZINGETTE rappelle qu'il faut mettre en avant l'école de Vergt notamment au travers des classes dédoublées ainsi que la classe de TPS.

Elle présente également le prochain de Conseil municipal des jeunes.

Emmanuel MOUTON indique que l'école a de bons résultats et que sa présence en zone R.E.P. apporte des moyens supplémentaires.

Enfin, une journée « école ouverte » sera organisée le 09 juillet prochain.

## **II Démission de Yannick LEHOBEY - installation de Philippe DUPUY**

Suite à la démission de Yannick LEHOBEY, Philippe DUPUY, suivant de liste, est installé au Conseil municipal.

## **III Compatibilité - Finances**

### **a) Tarifs atrium - organismes publics**

Monsieur le Maire indique que lors du précédent conseil avaient été adoptés les tarifs de la salle socio-culturelle pour les particuliers et associations. Il rajoute qu'il convient maintenant de déterminer les tarifs pour les organismes publics.

Il propose alors à l'assemblée de débattre des propositions faites par la commission communale en charge du fonctionnement de l'Atrium.

Les tarifs envisagés sont les suivants :

**Avec tribune**

Utilisateur	1/2 journée	journée	journée complément	Caution
Grand Périgueux, C.D.G., C.N.F.P.T., A.T.D., Département, Communes, Pays, syndicats publics, autres organismes publics, INSEE, Gendarmerie, Pompiers.	280 €	450 €	250 €	1 000 €

En location; le hall d'entrée, les sanitaires, le coin traiteur, la grande salle, le local rangement.

**Sans tribune**

Utilisateur	1/2 journée	journée	journée complément	Caution
Grand Périgueux, C.D.G., C.N.F.P.T., A.T.D., Département, Communes, Pays, syndicats publics, autres organismes publics, INSEE, Gendarmerie, Pompiers.	230 €	350 €	200 €	1 000 €

En location; le hall d'entrée, les sanitaires, le coin traiteur, la grande salle, le local rangement.

**Hall d'entrée**

Utilisateur	1/2 journée	journée	journée complément	Caution
Grand Périgueux, C.D.G., C.N.F.P.T., A.T.D., Département, Communes, Pays, syndicats publics, autres organismes publics, INSEE, Gendarmerie, Pompiers.	150 €	250 €	100 €	500 €

En location; le hall d'entrée/bar, les sanitaires et le coin traiteur.

**Hall d'entrée**

Utilisateur	1/2 journée	journée	journée complément	Caution
Grand Périgueux, C.D.G., C.N.F.P.T., A.T.D., Département, Communes, Pays, syndicats publics, autres organismes publics, INSEE, Gendarmerie, Pompiers.	100 €	200 €	75 €	500 €

En location , le hall d'entrée/bar, les sanitaires.

La gratuité sera assujettie au critère de réunion publique, soumis à l'autorité territoriale.

Après délibération, le Conseil municipal accepte les tarifs proposés (17 pour, 1 abstention).

## b) Approbation du règlement intérieur de l'Atrium

Chaque élu ayant consulté le projet de règlement, après délibération, ce dernier est approuvé à la majorité (1 abstention).

## c) Atrium - tarif de la buvette

Monsieur le Maire précise qu'il est envisagé d'ouvrir une buvette les soirs de spectacles ou de cinéma afin d'encaisser quelques recettes. Aussi, il convient de déterminer les tarifs de la buvette.

Après débat, à l'unanimité, les tarifs sont les suivants :

- 2 € par consommation (coca cola, Orangina, bière, etc)
- 1 € pour thé, café ou infusion.
- 1 € pour le verre consigné

## d) Tarif de location des chapiteaux

Monsieur le Maire indique que la municipalité va se doter de 3 chapiteaux, de taille différente, (1 trois par trois, 1 six par huit, 1 six par douze) destinés aux manifestations communales et associatives.

Il sera également possible de les louer à des particuliers ou des professionnels.

Il précise alors qu'il est nécessaire de fixer les tarifs de location et propose la tarification journalière suivante :

Type de chapiteaux	3 par 3	6 par 8	6 par 12
Associations vernoises	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations hors communes	30 €	60 €	100 €
Autres communes	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Gendarmerie, pompiers de Vergt,	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Particuliers vernois	50 €	100 €	150 €
Particuliers non vernois	60 €	120 €	180 €
Professionnels vernois	60 €	120 €	180 €
Professionnels hors commune	60 €	120 €	180 €

Caution : 1 000 €

Après en avoir débattu, le Conseil municipal, à l'unanimité approuve ces propositions.

## e) Révision du loyer du logement de la mairie

Monsieur le Maire rappelle que le logement communal situé au 1<sup>er</sup> étage de la mairie est toujours vacant à ce jour. Le loyer, initialement fixé à 660 €, semble un peu élevé.

Il demande alors avis à l'assemblée qui propose de le porter à 600 € / mois plus 112 € de charges mensuelles

Après en avoir débattu, le Conseil municipal, à l'unanimité approuve le nouveau montant du loyer à 600 € / mois plus 112 € de charges.

## V Personnel

### a) Augmentation de la quotité hebdomadaire de 2 agents

Comme cela avait déjà été évoqué lors d'un précédent conseil, le Conseil municipal, après avis favorable du comité technique du C.D.G. 24 en date du 18 juin 2021, décide, à l'unanimité, de modifier la quotité hebdomadaire de 2 agents administratifs et de porter leur nouvelle quotité respectivement de 24 à 35 /35<sup>ème</sup> et de 28 à 35/35<sup>ème</sup>.

Cette modification fait suite à la future ouverture de l'Espace France Services.

## VI Travaux de voirie 2021

### a) Choix de l'entreprise

Monsieur le Maire indique qu'une consultation a été réalisée, via le groupement de commandes du Grand Périgueux, afin de retenir l'entreprise de travaux publics qui aura en charge les travaux de réfection de voirie 2021.

L'entreprise MURET de Vergt, la mieux-disante, est retenue pour un montant de travaux de 58 917 € 25 H.T.

## VII Questions diverses

### a) Remerciements de la famille BIAUSSAT

Monsieur le Maire fait part des remerciements de la famille BIAUSSAT suite au décès de Raymond BIAUSSAT.

### b) Panneaux d'agglomération en occitan

Monsieur le Maire fait part du courrier de Germinal PEIRO, lequel souhaite que chaque panneau d'agglomération porte, en dessous du nom de la commune, son nom en occitan. Le coût est à la charge du Département. Accord du conseil.

### c) Intervention de Christian BESSE

Christian BESSE signale qu'un miroir situé au 16 route des Gourcils est à changer.

Il indique également que l'ancienne boulangerie St Jean est à vendre pour un montant de 139 100 €. Il pense qu'il serait opportun d'acquérir ce bâtiment (ancienne boulangerie + logement), par le biais d'un emprunt. Il conviendrait de détruire l'ancienne boulangerie, vétuste et inesthétique, ce qui permettrait de mettre en valeur l'église. Le loyer du logement assurerait un revenu.

L'ordre du jour est levé à 19 h 45.

## SIGNATURE DES ELUS

Pierre JAUBERTIE, Maire	
Annick CIRARD, 1 <sup>ère</sup> adjointe	

Michaël VIGIER, 2 <sup>ème</sup> adjoint	
Brigitte BAZINGETTE, 3 <sup>ème</sup> adjointe	
Michel COURDEAU, 4 <sup>ème</sup> adjoint	
Nathalie DUPUY, 5 <sup>ème</sup> adjointe	
Alain COLLIN, conseiller municipal	
Pierre HENNINOT, conseiller municipal	
Cendrine LAGRANGE, conseillère municipale	
Isabelle PALFRAY, conseillère municipale	
Sandrine HIVERT, conseillère municipale	
Emmanuel MOUTON, conseiller municipal	
Gaëlle NOUZAREDE, conseillère municipale	
Damien PASQUET, conseiller municipal	
Pauline AUBLANT, conseillère municipale	
Guillaume DELPRAT, conseiller municipal	
Olivia DARTINSET, conseillère municipale	
Christian BESSE, conseiller municipal	
Philippe DUPUY, conseiller municipal	